



**CONCORDIA MARIENTHAL**

Président de l'ASCCM : Loïc JUNG, 4 rue du trèfle 67270 SCHWINDRATZHEIM  
[loic.jung@sfr.fr](mailto:loic.jung@sfr.fr) Tél : 0 86 78 99 59  
Votre Correspondante : Edmée HOUTMANN, 7 rue de l'Aurore 67500 HAGUENAU  
[edmee.houtmann@gmail.com](mailto:edmee.houtmann@gmail.com) Tél : 03 88 93 64 46

**CONTRAT DE LOCATION  
BARBECUE à GAZ**



Basket-Ball



Danse



Gym Fitness



Goshinbudo



Marche Nordique



Tennis de Table



Tir Sportif

Coordonnées Propriétaire :  
Association Sportive et Culturelle  
CONCORDIA MARIENTHAL  
17A rue de la gare 67500 MARIENTHAL  
  
07 86 78 99 59  
[contact@concordiamarienthal.com](mailto:contact@concordiamarienthal.com)

Coordonnées Locataire :

**1- Désignation du matériel et accessoires inclus dans la location :**

Descriptif de l'outil : Grand barbecue à gaz, 8 lignes 2 foyers, avec système d'allumage électrique.

**Accessoires fournis :**

- Plaque en fontes
- 1 ou 2 bouteilles de gaz 13Kg

**2- Etat et propreté du matériel :**

Neuf (Achat de Mai 2024)

**3- Accord de location :**

Je soussigné Mr/M<sup>me</sup> .....

prend en location le barbecue

**Du** ..... /..... /..... à ..... heure **Au** ..... /..... /..... à ..... heure,  
pour une durée de .....jour(s) et d'un montant de .....€

(Rayer la formule non choisie)

Formule choisie	Prix Unitaire	Quantité	Total
Journalier (tiers)	50 €		
Journalier (membre)	30 €		



## 4- Règlement et Caution :



Basket-Ball

- **Règlement :** Je règle de suite la somme due au titre de la location.

**Tout dépassement de location de la période initialement prévue sera dû et facturé au tarif journalier de 30 € et devra être réglé par le locataire.**

- Je laisse en caution un chèque de **500 €** au nom de l'ASCCM.

## 5- Chèque de caution :



Danse

- a) Le chèque de caution doit être établi et remis au responsable de l'ASCCM dès la récupération du matériel (et de ses accessoires) par le locataire.
- b) Le chèque de caution assure au loueur un retour de son matériel (et de ses accessoires) dans le temps défini de la location et dans les conditions de fonctionnement.
- c) Le chèque de caution reste bloqué durant toute la période de location.
- d) Le chèque de caution pourra couvrir tout ou partie d'éventuelles détériorations ou remises en état du matériel (et des accessoires) loués.
- e) Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel (et de ses accessoires) et sous réserve de non dégradation du matériel (et de ses accessoires).
- f) Le chèque de caution ne couvre pas l'usure naturelle du matériel (et de ses accessoires) du fait de son utilisation.



Gym Fitness

## 6- Le locataire s'engage à :



Goshinbudo

- a) Respecter les conditions d'utilisation du matériel qui lui ont été expliquées.
- b) Restituer le matériel dans l'état de propreté et de fonctionnement avant la location.
- c) Rembourser tout ou partie de l'endommagement du matériel.
- d) Autoriser l'ASCCM à prélever sur le chèque de caution tout ou partie de la somme couvrant l'intégralité des éventuels endommagements.
- e) Décharger l'ASCCM de tous dégâts ou accidents provenant de l'utilisation du matériel.
- f) Ne pas prêter ou relouer le matériel à un tiers.



Marche Nordique

**J'atteste avoir constaté le bon état du matériel loué (avant la prise en location) et avoir pris connaissance du contrat de location.**



Tennis de Table

Contrat établi le :

..... / ..... / .....

en double exemplaire



Tir Sportif

Nom, Prénom  
et Signature  
du locataire :

(Précédé de la mention  
« lu et approuvé »)

Signature ASCCM